

# Objectifs

## Objectif 2.1.3 Valoriser les activités agropastorales contribuant à la protection des patrimoines et des paysages

### Contexte

L'agriculture est à l'origine en Vanoise de « paysages pastoraux » de grande qualité qui contribuent fortement au caractère de montagne apprivoisée dans le coeur du parc national.

[...]

### Enjeux

Cet objectif s'inscrit dans l'enjeu Pérenniser la complémentarité entre une naturalité préservée et une économie agropastorale dynamique, qui relève d'une mission fondamentale du parc national de la Vanoise.

### Objectifs poursuivis

- La charte exprime une volonté politique forte de soutenir l'activité pastorale, en priorité dans les secteurs où sa contribution aux objectifs de protection des patrimoines et du caractère est la plus manifeste

[...]

- La gestion agroenvironnementale est à poursuivre et à développer pour favoriser, au besoin, l'adaptation des pratiques pastorales sur la base d'une évaluation préalable au cas par cas, aussi bien pour les espaces pastoraux que les prairies de fauche d'altitude présentes dans le coeur.

### Mesures contribuant à l'atteinte de l'objectif

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)  ( "?" = mesure pouvant également être mise en oeuvre sur l'aire d'adhésion)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux acteurs partenaires
[...]	[...]		[...]
2.1.3.e ? - Développer la contractualisation	Assurer le portage, l'animation,		État, Organisations

# Objectifs

<p>agroenvironnementale par le montage de projets territorialisés sur la base d'un travail d'animation</p> <p>concerté avec les OPA. Effectuer un suivi partagé.</p>	<p>le suivi et la valorisation des expériences</p>		
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>
<p><b>2.1.3.i</b> - Favoriser le lien entre agriculteurs et visiteurs par l'agritourisme, lorsqu'il est compatible avec le maintien du caractère du parc national</p>	<p>Accompagner les projets</p>		<p>Organisations profes agricoles, exploitants agricoles</p>

Référence ID de l'article : #4893

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 08:43